Discours du Trône 2012

Prononcé lors de l'ouverture de

La deuxième session de la
vingt-septième législature
de la province de la Saskatchewan

Le jeudi 25 octobre 2012

par l'honorable Vaughn Solomon Schofield
Lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan

PLAN DE CROISSANCE

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESDAMES ET MESSIEURS DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE, CHERS INVITÉS ET CITOYENS DE LA SASKATCHEWAN.

C'est avec plaisir que je vous souhaite la bienvenue à l'ouverture de la deuxième session de la vingt-septième législature.

Les cinq dernières années ont été une période de croissance remarquable pour notre province.

Entre juillet 2007 et juillet 2012, la population de la Saskatchewan a augmenté de près de 80 000 personnes.

Au cours de la dernière année, la population de la Saskatchewan a crû de plus de 22 000 personnes – la croissance annuelle la plus importante depuis 1921.

Nos villes sont en croissance, tout comme nos collectivités rurales, grâce à notre secteur des ressources prospère et au retour en force de l'agriculture.

Ce samedi, la municipalité de Warman deviendra la ville de Warman – la 16e ville de la Saskatchewan – après avoir vu sa population plus que doubler de 3 500 en 2011 à plus de 7 000 aujourd'hui.

Warman n'est qu'un exemple.

Toutes les villes de la Saskatchewan et près de 80 p. 100 des villages de la Saskatchewan ont vu leur population augmenter au cours de la plus récente période de recensement.

Il s'agit d'un redressement remarquable par rapport au recensement précédent, qui avait vu plus de la moitié des villes de la Saskatchewan et plus de 85 p. 100 de ses villages connaître des baisses de population.

Il y a aussi plus de gens au travail en Saskatchewan que jamais auparavant.

En août, le nombre de personnes employées en Saskatchewan a atteint un nouveau sommet de près de 550 000, après avoir augmenté de plus de 20 000 au cours de la dernière année.

Mon gouvernement s'est engagé à faire en sorte que cette croissance se poursuive, parce que la croissance est favorable à notre province.

Elle nous apporte une économie solide et de meilleures perspectives d'avenir pour nos jeunes.

Elle nous permet d'offrir plus de soutien à nos aînés et de diminuer les impôts des familles.

Elle signifie que nous pouvons embaucher davantage de professionnels de la santé, effectuer plus de chirurgies et diminuer le temps d'attente.

Elle permet un équilibre du budget et une diminution de la dette.

La croissance a apporté toutes ces choses à la Saskatchewan, et c'est pourquoi nous voulons qu'elle se poursuive.

PLAN DE CROISSANCE

La semaine dernière, mon gouvernement a lancé le Plan de croissance pour la Saskatchewan – Vision 2020 et au-delà (The Saskatchewan Plan for Growth – Vision 2020 and Beyond).

Ce plan permettra de faire en sorte que la croissance se poursuive dans notre province, que les citoyens de la Saskatchewan continuent de bénéficier des possibilités offertes par la croissance, et que nous répondions aux défis posés par la croissance.

Le plan fixe une cible ambitieuse – 1,2 million d'habitants en Saskatchewan d'ici 2020 – et présente la vision de la province projetée par mon gouvernement :

- Une économie prospère soutenue par les exportations, l'innovation et la meilleure main-d'œuvre au Canada.
- Des infrastructures modernes qui soutiennent la croissance et améliorent la qualité de vie.
- Un système d'éducation et des programmes de formation qui répondent aux besoins des étudiants et des employeurs.

- Un système de santé attentif, efficace et centré sur le patient.
- Un environnement propre, protégé par une réglementation qui concilie la croissance économique et la conservation.
- Des collectivités prospères et sûres, culturellement vivantes et accueillantes pour les nouveaux arrivants.
- Une société compatissante qui prend soin des gens dans le besoin.

Le plan établit à la fois les principes d'un programme de croissance et les mesures requises pour atteindre ces objectifs.

À partir de la présente session parlementaire, cette vision de croissance guidera les actions de mon gouvernement au cours des mois et des années à venir.

Le principe sous-jacent du plan de croissance de mon gouvernement continuera d'être la responsabilité fiscale.

Aujourd'hui, plusieurs provinces et pays sont aux prises avec des déficits croissants et des dettes écrasantes.

La Saskatchewan a choisi une autre voie.

Au printemps dernier, mon gouvernement a déposé le seul budget équilibré au Canada.

Il s'agit d'un élément clé de l'Avantage Saskatchewan, et mon gouvernement préservera l'Avantage Saskatchewan en veillant à réaliser le plan de croissance dans un budget équilibré.

INVESTIR DANS LES INFRASTRUCTURES

Cet été, les députés du gouvernement ont parcouru la province afin de rencontrer les citoyens et d'aborder la question de leurs priorités.

Un message était clair : le gouvernement doit faire davantage pour renouveler et reconstruire les infrastructures de la Saskatchewan.

Au cours des cinq dernières années, mon gouvernement a investi plus de cinq milliards de dollars pour améliorer et étendre les routes, les écoles, les établissements de soins de santé et les infrastructures municipales.

Il s'agit du double des sommes investies au cours des cinq années précédentes.

Cependant, même avec ces investissements importants, il reste encore des choses à faire.

De nouvelles solutions s'imposent.

Mon gouvernement créera SaskBuilds – un organisme conçu pour favoriser l'innovation dans le financement, la conception et la construction des infrastructures.

Le nouveau fonds SaskBuilds sera doté d'un capital de 150 millions de dollars, qui servira à établir des partenariats avec les autres ordres de gouvernement et avec le secteur privé.

Mon gouvernement travaillera avec nos partenaires municipaux à la conception d'un nouveau programme d'infrastructures municipales à coûts partagés par l'entremise de SaskBuilds.

Grâce à cette collaboration, les fonds seront disponibles pour permettre à la province et aux municipalités de travailler en partenariat avec le gouvernement fédéral au sein de tout nouveau programme d'infrastructures.

Ces partenariats signifient que l'engagement de 150 millions de dollars permettra d'attirer des centaines de millions de dollars en investissements supplémentaires pour toute la province.

Ce nouveau financement des infrastructures s'ajoute à l'engagement continu de mon gouvernement afin d'assurer un financement pour des projets essentiels – un engagement d'au moins 2,5 milliards de dollars réparti sur les trois prochaines années.

Nous travaillerons aussi avec les municipalités et les autres intervenants afin d'améliorer la planification et faire en sorte que les investissements dans les infrastructures soient coordonnés et harmonisés à la croissance de la population et au développement du secteur privé.

Le secteur domiciliaire en Saskatchewan se porte bien, avec plus de 8 000 mises en chantier prévues cette année – un sommet depuis 1979.

On remarque également une forte hausse du nombre de logements universitaires.

Mais comme la population croît à son rythme le plus élevé depuis 90 ans, nous savons qu'il faudra un plus grands nombre de logements.

Mon gouvernement utilisera un ensemble de programmes pour stimuler le développement du secteur privé afin d'aider à faire en sorte que la construction de nouveaux logements réponde à la demande.

Les initiatives gouvernementales contribueront à ajouter 12 600 nouveaux logements entre 2011 et 2016, offrant aux citoyens à revenu faible ou moyen un meilleur accès à des logements sûrs, abordables et de qualité.

DÉVELOPPER LA MAIN-D'OEUVRE

La population active de la Saskatchewan a atteint un niveau sans précédent.

Cela signifie que davantage de jeunes citoyens choisissent de rester en Saskatchewan et que de nombreux autres arrivent en Saskatchewan en provenance des autres provinces et de l'extérieur du pays.

Malgré tout, de nombreux postes restent vacants.

La Saskatchewan est aujourd'hui confrontée à une pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

La croissance de l'économie entraîne une augmentation de la demande de travailleurs qualifiés à différents postes.

Il faudra au moins 60 000 travailleurs de plus d'ici 2020 pour atteindre les objectifs fixés dans notre Plan de croissance.

Mon gouvernement a pris des mesures pour réagir aux défis du marché du travail.

Depuis 2007, nous avons investi 3,5 milliards de dollars dans l'éducation postsecondaire, en augmentant notamment les fonds des programmes destinés aux étudiants métis et des Premières nations.

Le nombre d'apprentis enregistrés a augmenté de 43 p. 100 et la Saskatchewan offre aujourd'hui plus de 35 000 occasions de formation.

Mon gouvernement mène une campagne de promotion dynamique pour convaincre les anciens résidents de la Saskatchewan d'y revenir et attirer de nouveaux arrivants.

Mon gouvernement continuera d'appliquer ces stratégies.

Nous prendrons aussi d'autres mesures pour que la Saskatchewan dispose des travailleurs dont elle a besoin, à l'endroit et au moment où ils sont requis.

Ces mesures comprennent :

- L'ajout de 300 postes d'apprentis supplémentaires et des efforts pour mettre en place de nouvelles possibilités d'apprentissage pour les élèves du secondaire.
- Des mesures pour éliminer l'accumulation de personnes qui souhaitent travailler mais qui doivent acquérir les compétences de base nécessaires à l'apprentissage d'un métier.
- Le travail avec les organismes des Premières nations et des Métis sur des façons d'améliorer les résultats en éducation et d'augmenter le niveau d'emploi.
- La poursuite des discussions avec le gouvernement fédéral afin de hausser le plafond du programme de sélection des immigrants de 50 p. 100, le faisant passer de 4 000 à 6 000 par année.

Corriger la pénurie de main-d'œuvre qualifiée est un aspect important du Plan de croissance de notre gouvernement, tout comme la mise en place d'un cadre législatif efficace permettant aux entreprises et aux travailleurs de prospérer.

AMÉLIORER LA COMPÉTITIVITÉ

Depuis 2007, mon gouvernement a travaillé à rendre la Saskatchewan plus concurrentielle afin de permettre à la province d'attirer les investissements nécessaires pour alimenter la croissance.

L'impôt des particuliers, l'impôt des petites entreprises et l'impôt foncier ont été réduits, remettant ainsi des centaines de millions de dollars dans les poches des citoyens de la Saskatchewan et dans l'économie de la province.

Mon gouvernement prendra de nouvelles mesures pour s'assurer que la Saskatchewan reste compétitive avec l'Alberta et la Colombie-Britannique, où le taux d'imposition des sociétés est moins élevé.

Le taux d'imposition des sociétés de la Saskatchewan sera ramené de 12 à 10 p. 100 d'ici 2015.

Mon gouvernement travaille également à alléger le fardeau de réglementation des entreprises.

Les ministères et organismes du gouvernement ont examiné la réglementation et éliminé de nombreux obstacles inutiles à la croissance.

Ces efforts pour réduire la paperasserie des entreprises se poursuivront dans le cadre de l'Initiative de responsabilité réglementaire (Regulatory Accountability Initiative).

La réglementation est nécessaire pour protéger la santé publique, la sécurité et l'environnement, mais elle doit viser un but clair et non imposer un fardeau bureaucratique inutile aux personnes et aux entreprises.

Mon gouvernement reste en bonne voie de réaliser son objectif de réduire de 15 p. 100 la taille de la fonction publique en quatre ans.

Cet objectif sera atteint au cours du prochain exercice financier, ce qui concrétisera l'engagement du gouvernement de réduire sa taille tout en augmentant son efficacité.

Cet automne, mon gouvernement déposera un nouveau projet de loi sur l'emploi (Saskatchewan Employment Act) qui soutiendra la croissance économique en délimitant clairement les droits et les responsabilités des employeurs, des employés et des syndicats dans le milieu de travail.

Avec cette loi, la Saskatchewan disposera de l'environnement de travail et d'emploi le plus moderne, concurrentiel, juste et équilibré au Canada.

Mon gouvernement poursuivra ses efforts pour augmenter la présence des sièges sociaux des grandes entreprises actives en Saskatchewan, comme Mosaic, qui a établi son siège pour la potasse à Regina en 2010, créant 120 nouveaux emplois dans la ville.

AGRICULTURE

L'auteur et communicateur du milieu des affaires, Andrew Ross Sorkin, a fait ce commentaire il y a quelques années :

« Si vous vous préoccupez un tant soit peu de l'avenir de l'approvisionnement alimentaire du monde, vous vous préoccupez – que vous le sachiez ou non – de la Saskatchewan. »[traduction]

Grâce au travail acharné de nos familles d'éleveurs et de producteurs agricoles, la Saskatchewan est aujourd'hui la première province exportatrice de produits agroalimentaires du Canada, avec des exportations qui ont dépassé les dix milliards de dollars en 2011 – une progression de 60 p. 100 depuis 2007.

L'objectif de mon gouvernement est de voir les exportations agricoles passer à 15 milliards de dollars d'ici 2020.

La recherche et l'innovation seront dorénavant cruciales pour la prospérité de nos agriculteurs et de nos éleveurs dans la poursuite de cette croissance.

Le budget de cette année comprend une somme record de 20 millions de dollars pour la recherche en agriculture, une augmentation de plus de 50 p. 100 depuis 2007.

La recherche restera une priorité de mon gouvernement, alors que nous travaillons à satisfaire la demande d'une population en croissance chez nous et dans le monde.

Mon gouvernement mettra aussi l'accent sur la croissance potentielle dans d'autres secteurs de l'agriculture, comme la transformation à valeur ajoutée et l'irrigation.

Depuis 2008, une aide financière fédérale-provinciale de près de 30 millions de dollars a été consacrée à l'irrigation et à la remise en état des terres, une augmentation de 25 millions de dollars sur l'ensemble du mandat du gouvernement précédent.

RESSOURCES

Le développement des vastes ressources naturelles de la Saskatchewan, dont nos immenses dépôts de potasse, alimente notre croissance économique et rehausse le profil de notre province.

Cette année, les investissements en immobilisations en Saskatchewan dépasseront les 20 milliards de dollars, un montant sans précédent qui représente près du double des investissements de 2007.

L'industrie de la potasse vit actuellement une phase d'expansion de 13 milliards de dollars qui créera des milliers d'emplois et générera des millions de dollars en activités économique et en revenus pour la province.

Le groupe allemand K + S Group a entrepris la construction de la première nouvelle mine de potasse en Saskatchewan depuis 40 ans, après avoir été forcé de vendre sa dernière mine durant la nationalisation de l'industrie dans les années 1970.

BHP Billiton poursuit le développement de sa mine de Jansen.

PotashCorp, Mosaic et Agrium ont tous entrepris d'importants projets d'expansion de leurs mines.

L'industrie de la potasse exprime sa confiance envers la Saskatchewan.

C'est aussi le cas de l'industrie de l'uranium.

En 2013, Cameco Corporation prévoit entreprendre la mise en service de sa mine à Cigar Lake, le plus important dépôt d'uranium à haute teneur au monde.

Dans l'ensemble de la province, mais plus particulièrement dans le Nord de la Saskatchewan, l'industrie de l'uranium offre des carrières intéressantes aux citoyens de la Saskatchewan, notamment pour de nombreux membres des Premières nations et des Métis.

ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX

La Saskatchewan est en voie de dépasser la Colombie-Britannique pour devenir la quatrième province exportatrice en importance du Canada.

La croissance rapide des investissements et des exportations met en lumière l'importance de nous engager avec nos partenaires commerciaux.

Mon gouvernement continuera d'organiser des missions de commerce international afin de soutenir nos entreprises exportatrices et de renforcer les liens avec les autres pays, dans le but de doubler la valeur des exportations de la Saskatchewan d'ici 2020.

Nos industries exportatrices sont appuyées par la plaque tournante de transport mondial (Global Transportation Hub), située à l'ouest de Regina, qui devient rapidement une installation intermodale de classe mondiale.

Durant la prochaine session, mon gouvernement transformera la plaque tournante en une administration indépendante, ce qui lui permettra de prendre de l'expansion et de s'ouvrir à de nouveaux marchés internationaux.

INNOVATION

En Saskatchewan aujourd'hui, les chercheurs travaillent à de nombreuses idées innovatrices qui alimenteront notre économie et faciliteront la vie des gens du monde entier.

Notre programme d'innovation repose sur la richesse des ressources naturelles de notre province – offrant la sécurité alimentaire et énergétique dont le monde a besoin.

Mon gouvernement continuera de rehausser la réputation d'innovation de la Saskatchewan dans le secteur de l'agriculture en créant l'Institut mondial pour la sécurité alimentaire (Global Institute for Food Security).

Avec plus de 40 p. 100 des terres arables agricoles du Canada et plus de 30 p. 100 de la communauté de recherche

en biotechnologie situées en Saskatchewan, l'Institut est bien positionné pour faire progresser l'innovation dans les techniques de production alimentaire et les systèmes de gestion des cultures et aider à nourrir une population mondiale toujours croissante.

Des travaux inédits de recherche et développement sont également en cours dans le secteur de l'énergie.

À la centrale électrique de Boundary Dam, SaskPower et ses partenaires du secteur privé mettent au point la toute première centrale électrique commerciale au monde équipée d'un système entièrement intégré de captage du carbone.

SaskPower a également entrepris la mise en place d'installations d'essais de captage du carbone à la centrale électrique de Shand, où de nouveaux processus de captage du carbone seront mis à l'essai dans un cadre commercial.

Par l'entremise du consortium CCS Intelligence, SaskPower commercialisera l'information recueillie dans les centrales de Boundary Dam et Shand et poursuivra le développement des technologies de captage du carbone dans le monde.

Le Centre canadien de l'innovation nucléaire Sylvia Fedoruk a récemment été renommé afin d'honorer Mme Fedoruk, ancienne lieutenante-gouverneure de la province, athlète douée et pionnière du domaine de la médecine nucléaire, dont les recherches et les innovations ont permis de prolonger la vie de millions de patients du monde entier atteints du cancer.

Le centre est maintenant opérationnel et a commandé des projets de recherche qui devraient être lancés au début de 2013.

Il servira d'important incubateur d'idées dans le domaine de la technologie des petits réacteurs nucléaires, de la médecine nucléaire, de la sécurité nucléaire et de la gestion des matériaux.

ROUTES

Dans le budget de cette année, mon gouvernement a investi 581 millions de dollars dans les routes de la Saskatchewan.

Plus de 1 200 kilomètres de routes provinciales ont fait l'objet d'améliorations.

En ce qui a trait à la croissance du réseau, mon gouvernement a donné la priorité à l'achèvement du doublement de la route 11 entre Saskatoon et Prince Albert, à un nouveau projet pilote de voie de dépassement et a la construction de la route de contournement West Regina Bypass, qui s'inscrit dans un plan à long terme permettant de diminuer la congestion routière à Regina et d'aider les expéditeurs à faire circuler les biens plus efficacement dans la ville.

Il nous reste cependant beaucoup de travail à faire.

C'est pourquoi mon gouvernement a récemment affecté une somme supplémentaire de 50 millions de dollars à des projets routiers prioritaires dans la province.

En août de cette année, Ashley Richards, âgée de 18 ans, faisait sa première journée de travail à titre de signaleuse au sein d'une équipe de construction de routes.

Ashley est décédée après avoir été heurtée par une automobile qui circulait dans une zone de construction, une tragédie entièrement évitable.

Travaillant de concert avec la GRC, mon gouvernement a déjà pris des mesures pour améliorer la sécurité dans les zones orange de la Saskatchewan.

Des mesures supplémentaires seront prises afin de protéger les travailleurs.

Les amendes pour excès de vitesse dans les zones de constructions seront triplées.

Mon gouvernement présentera également des modifications législatives afin de permettre à la police d'utiliser le radar-photo pour délivrer des contraventions aux conducteurs qui circulent à des vitesses excessives dans les zones de construction.

Mon gouvernement souhaite fortement que ces mesures fassent ralentir les conducteurs dans les zones orange afin que cette tragédie ne se reproduise plus.

ÉDUCATION

Une société qui n'a pas la capacité ou la volonté d'éduquer ses jeunes cesse d'aller de l'avant.

La Saskatchewan va de l'avant, et l'éducation est une priorité de mon gouvernement.

Au cours des cinq dernières années, mon gouvernement a investi 3,5 milliards de dollars dans le système d'éducation postsecondaire de la province.

Nous avons également pris des mesures pour rendre l'éducation postsecondaire plus accessible et encourager les jeunes de la province à étudier ici.

Mon gouvernement a mis en place les Bourses Avantage Saskatchewan (Saskatchewan Advantage Scholarship), qui permettent aux diplômés du secondaire d'obtenir jusqu'à 2 000 $ sur quatre ans pour poursuivre des études dans un établissement postsecondaire de la Saskatchewan.

Cet automne, près de 4 000 étudiants ont bénéficié de la Bourse Avantage Saskatchewan.

Le Programme de rétention des diplômés de la Saskatchewan (Graduate Retention Program) est un crédit d'impôt remboursable jusqu'à 20 000 $ sur sept ans pour les diplômés des établissements postsecondaires qui restent dans la province.

Cet automne, mon gouvernement déposera un projet de loi afin de créer la Subvention Avantage Saskatchewan pour l'épargne-études (Saskatchewan Advantage Grant for Education Savings).

Ce nouveau programme aidera les familles de la Saskatchewan qui économisent en vue des études postsecondaires de leurs enfants en leur offrant une subvention pouvant aller jusqu'à 250 $ par année par enfant.

Mon gouvernement appuiera les écoles dans la préparation des élèves aux études postsecondaires grâce à une nouvelle Initiative pour la réussite des élèves (Student Achievement Initiative).

Ce programme d'une durée de quatre ans, verra la mise en place d'évaluations provinciales pour chaque élève inscrit dans

le système de la maternelle à la 12e année.

D'ici 2016, toutes les divisions scolaires devront mesurer la progression des élèves et en faire rapport de manière uniforme et transparente.

Les parents et les éducateurs auront une perception claire du rendement des élèves et de la façon dont il pourrait être amélioré.

L'achèvement des études secondaires est une priorité de mon gouvernement.

Notre but, tel qu'il est précisé dans notre plan de croissance, est de faire en sorte que la Saskatchewan occupe le premier rang au Canada pour le taux d'obtention de diplôme du secondaire d'ici 2020.

D'ici l'an prochain, toutes les divisions scolaires devront faire rapport des données de base sur les taux d'obtention de diplôme et fixer des cibles de taux d'obtention de diplôme.

Mon gouvernement sait que tous les élèves – qu'ils soient membres des Premières nations, Métis ou non-Autochtones – ont droit aux mêmes possibilités d'apprentissage et de réussite.

Nous avons lancé l'an dernier le Groupe de travail mixte sur l'éducation et l'emploi des Premières nations et des Métis (First Nations and Métis Education and Employment Joint Task Force).

Le groupe de travail doit présenter un rapport d'étape sur ses travaux avant la fin de 2012.

Les recommandations du groupe de travail éclaireront les mesures que prendra mon gouvernement pour s'assurer que tous les élèves puissent atteindre leur plein potentiel.

SANTÉ

Mon gouvernement continue de faire des progrès dans la diminution du temps d'attente pour les chirurgies.

Depuis novembre 2007, le nombre de patients qui attendent plus d'un an pour une chirurgie a été réduit de 81 p. 100

Le nombre de patients qui attendent plus de six mois a été réduit de 56 p. 100.

En utilisant les techniques de l'approche LEAN et en ayant recours au secteur privé lorsque c'est approprié, mon gouvernement est en bonne voie d'atteindre son objectif, en vertu duquel aucun patient n'attendra plus de trois mois pour une chirurgie d'ici 2014.

La Saskatchewan a été la première province au Canada à engager des fonds pour la recherche sur la thérapie de libération pour le traitement des symptômes de la sclérose en plaques.

Une première cohorte de 86 patients de la Saskatchewan se sont rendus à Albany, dans l'état de New York, afin de participer aux essais cliniques. D'autres suivront au cours des deux prochaines années.

Mon gouvernement a tenu sa promesse d'offrir le service d'ambulance aérienne STARS (Shock Trauma Air Rescue Service) en Saskatchewan.

Depuis que ce service a commencé à offrir des services d'urgence à partir de Regina en avril, les hélicoptères de STARS ont effectué plus de 75 missions d'urgence dans le Sud de la Saskatchewan.

Un peu plus tôt ce mois-ci, STARS a commencé à offrir ses services à partir de Saskatoon.

Au cours des prochains mois, mon gouvernement continuera de travailler avec l'agence de recrutement des médecins de la Saskatchewan (Physician Recruitment Agency of Saskatchewan) pour augmenter les efforts visant à garder ici les médecins formés dans la province.

Nous reconnaissons cependant que la croissance de la population de la province exigera le recrutement de médecins formés à l'étranger.

Cet automne, 24 diplômés en médecine formés à l'étranger ont intégré le Programme d'évaluation des médecins formés à l'étranger de la Saskatchewan (Saskatchewan International Physician Practice Assessment).

Depuis le lancement du programme en 2011, 37 médecins de famille formés à l'étranger ont réussi l'évaluation et plus de 97 p. 100 d'entre eux travaillent dans des collectivités rurales ou éloignées.

Au cours de l'année qui vient, on prévoit que près de 90 médecins formés à l'étranger entreprendront le processus d'évaluation.

Près de 9 000 enfants contractent un rotavirus chaque année en Saskatchewan.

À compter de cet automne, mon gouvernement élargira le programme de vaccination des enfants en bas âge afin d'offrir un accès gratuit et universel au vaccin contre le rotavirus.

L'élargissement du programme de vaccination permet d'offrir la meilleure protection possible à tous les enfants en bas âge et jeunes enfants, tout en diminuant le coût pour les familles et le système de santé.

Plus tôt cette année, le premier ministre a nommé un nouveau ministre responsable de la santé en milieux ruraux et éloignés.

Le ministre a passé l'été à visiter les régions rurales et du Nord de la Saskatchewan, où il a visité les établissements de santé et rencontré les professionnels de la santé et les leaders communautaires.

Les préoccupations communes exprimées dans les régions rurales de la Saskatchewan portent sur le recrutement et le maintien en poste des médecins, la disponibilité des services d'urgence et le besoin d'utiliser les professionnels de la santé dans toute la mesure de leur formation.

En réponse, mon gouvernement mettra en place dès cette année une nouvelle approche d'équipe de prestation des soins de santé primaires et d'urgence dans les régions rurales et éloignées modelée sur les centres d›urgence collaboratifs de la Nouvelle-Écosse.

Mon gouvernement continue de remplir son engagement de 2011 de réduire la pénurie de travailleurs de la santé dans les régions rurales de la Saskatchewan.

Mon gouvernement accordera une remise de la dette étudiante pouvant aller jusqu'à 120 000 $ pour les nouveaux médecins et jusqu'à 20 000 $ pour les nouvelles infirmières et infirmières praticiennes qui accepteront de travailler dans les collectivités rurales, éloignées ou sous-desservies pendant une période maximale de cinq ans.

De même, mon gouvernement mettra sur pied un programme de remise partielle des prêts étudiants pour les médecins offrant des services de suppléance pour palier les pénuries temporaires de médecins dans les régions rurales et éloignées.

Mon gouvernement tient également sa promesse d'établir un bassin de suppléance en milieu rural de 20 médecins et ajoutera 20 nouvelles places de formation d'infirmières praticiennes sur une période de quatre ans.

SERVICES SOCIAUX

On juge une société par la façon dont elle traite ses citoyens les plus vulnérables.

Mon gouvernement vise à faire de la Saskatchewan le meilleur endroit au Canada pour les personnes handicapées.

Plus tôt cette année, nous avons augmenté les prestations du Programme de revenu garanti pour les personnes handicapées (Saskatchewan Assured Income for Disability program), augmentant ainsi de 2 400 $ par année le revenu accordé aux personnes qui en ont le plus besoin.

Au cours des prochaines années, mon gouvernement raffermira cet investissement, ajoutant en moyenne 1 800 $ par année à ces prestations d'ici 2015.

Le soutien aux personnes handicapées va cependant au-delà des considérations financières.

Les préoccupations portent sur le transport, l'éducation, l'emploi, le logement et l'inclusion dans la communauté.

En consultation avec le milieu des personnes handicapées, mon gouvernement élaborera une stratégie globale qui tiendra compte de toutes ces questions et du rôle important joué par les aidants.

L'aide aux aînés à faible revenu demeure une priorité de mon gouvernement.

En 2015, les prestations du Régime d'assurance-revenu pour les aînés (Seniors Income Plan) auront triplé en six ans, ajoutant jusqu'à 2 100 $ par année au revenu disponible des aînés à faible revenu.

La majoration des prestations pour les résidents des foyers de soins personnels (Personal Care Home Benefit) au cours des quatre prochaines années permettra aux aînés à faible revenu vivant dans des foyers de soins personnels de bénéficier d'un revenu additionnel pouvant atteindre 4 400 $ par année.

Le système de protection de l'enfance de la Saskatchewan est en pleine transformation et les premiers indicateurs montrent une progression.

Le nombre d'enfants pris en charge a diminué de 17,5 p. 100 depuis mars 2009.

Le nombre de foyers d'accueil abritant plus de quatre enfants a pour sa part diminué de 54 p. 100 au cours de la même période.

Cependant, on ne pourra parler d'une véritable transformation que lorsque le nombre d'enfants entrant dans le système aura diminué.

Mon gouvernement entreprendra l'élaboration d'une stratégie de la petite enfance qui accordera la priorité à la formation parentale et au soutien des familles.

JUSTICE

Au cours de la présente session, mon gouvernement déposera un projet de loi conférant au ministre de la Justice le pouvoir de superviser les saisies de biens d'origine criminelle, actuellement administrées par les services de police.

Cette mesure rendra la saisie des biens d'origine criminelle plus efficiente et plus efficace.

RELATIONS GOUVERNEMENTALES

Cet été, les villes de la Saskatchewan ont lancé une campagne soulignant les avantages de la croissance en Saskatchewan et remerciant mon gouvernement de travailler en partenariat avec les municipalités.

Mon gouvernement tient aussi à remercier les municipalités pour ce partenariat. Nous félicitons les maires, les préfets et les conseillers qui ont été élus lors des élections municipales tenues hier et attendons avec impatience de travailler avec eux.

Notre partenariat a bénéficié d'un partage des revenus à long terme, stable et prévisible pour les municipalités.

Au cours de l'exercice financier qui vient, les municipalités devraient recevoir plus de 264 millions de dollars en partage des revenus, plus du double des sommes reçues en 2007-2008.

PARCS, CULTURE ET SPORT

Les consultations se poursuivent sur un nouveau plan visant à permettre aux industries de création de progresser.

Ces discussions visent à améliorer les possibilités de succès commercial dans un monde où le numérique prend de plus en plus de place et à établir des stratégies nouvelles et innovatrices pour soutenir ce secteur.

Les consultations mèneront à une stratégie à long terme pour l'avancement des objectifs commerciaux des industries de la création.

Mon gouvernement continuera de soutenir les arts et la culture.

Entre 2007 et 2011, le financement des arts et de la culture a augmenté de 35 p. 100 comparativement aux quatre années précédentes.

Mon gouvernement est fier d'appuyer plusieurs grands événements qui se tiendront dans la province au cours de l'année à venir.

2013 sera l'Année de la musique en Saskatchewan, avec notamment la remise des prix Juno à Regina et Moose Jaw en avril.

2013 sera aussi une grande année pour le sport dans notre province.

Le tournoi de la Coupe Memorial, pour la suprématie du hockey junior, se tiendra à Saskatoon en mai, alors que le match de la Coupe Grey aura lieu à Regina en novembre.

Mon gouvernement aimerait remercier les milliers de bénévoles qui travailleront à faire de ces événements un succès retentissant.

Du parc Athabasca Sand Dunes dans le Nord jusqu'au parc Cypress Hills dans le Sud, la Saskatchewan compte de magnifiques parcs provinciaux.

Mon gouvernement a investi 46 millions de dollars en cinq ans dans notre système de parcs provinciaux afin d'offrir aux visiteurs la meilleure expérience possible.

Les citoyens de la Saskatchewan répondent bien.

Cette année, il y a eu plus de 3,5 millions de visites dans nos parcs provinciaux – un nouveau record.

Plus de 60 000 réservations ont été faites par l'entremise du nouveau système de réservations du gouvernement.

Un projet de loi visant la création d'un nouveau parc provincial sera déposé au cours de cette session.

Mon gouvernement continuera de soutenir les parcs régionaux de la province, dont le financement a été augmenté de 500 p. 100 durant notre premier mandat.

ENVIRONNEMENT

Mon gouvernement comprend l'importance de l'équilibre entre le progrès économique et la protection de l'environnement.

La Saskatchewan connaît une croissance sans précédent, qui entraîne une augmentation de la demande en eau.

Nous devons prendre des mesures fermes pour gérer efficacement nos ressources en eau afin de soutenir la croissance de la population et de l'économie tout en assurant la durabilité de l'environnement.

L'Agence de sécurité de l'eau (Water Security Agency), qui vient d'être créée mettra en œuvre une stratégie sur 25 ans visant à protéger la qualité de l'eau et l'approvisionnement en eau pour les utilisateurs industriels, agricoles et récréatifs.

Cet automne, mon gouvernement promulguera un nouveau Code environnemental pour la Saskatchewan (Saskatchewan Environmental Code).

Le Code a été élaboré avec la participation de plus de 200 représentants d'un large éventail d'intervenants, incluant les Premières nations et les Métis, les organismes environnementaux et les municipalités.

Le Code viendra moderniser la protection de l'environnement en concentrant les activités d'application de la loi dans les secteurs à haut risque tout en encourageant l'innovation et en augmentant la transparence.

CONCLUSION

Au cours de cette session, nous vous présenterons le budget des dépenses pour le nouvel exercice financier qui débutera le 1er avril 2013.

Les comptes publics pour l'exercice en cours ont été déposés.

Aujourd'hui, la Saskatchewan fait face à de nouveaux défis – les défis de la croissance.

Le rythme rapide de la croissance en Saskatchewan crée des demandes importantes en matière d'infrastructures, logement, main-d'œuvre, santé et éducation.

Malgré tout, les défis de la croissance sont préférables aux défis du déclin auxquels la Saskatchewan était confrontée il y a quelques années à peine.

Mon gouvernement poursuivra la mise en œuvre de son programme de croissance et continuera de travailler avec les citoyens de la Saskatchewan pour répondre aux défis et aux possibilités de la croissance, confiant que les meilleurs jours de la Saskatchewan sont toujours devant nous.

Je vous laisse maintenant vaquer aux affaires de la session, sachant que vous saurez vous acquitter en toute conscience de vos devoirs et de vos responsabilités.

Puisse la divine Providence continuer de bénir notre province et de guider cette assemblée dans toutes ses délibérations.

Que Dieu bénisse la Saskatchewan.

Que Dieu bénisse le Canada.

Et que Dieu protège la Reine.